PAS
PORTS DE STRASBOURG

Strasbourg, le 14/09/2026

AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION D'UN TERRAIN
N°7010

Le Port autonome de Strasbourg et la société FRAIKIN FRANCE, société anonyme au capital de 36 433 104,00€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° B 343 862 652 et dont le siège social est situé 9/11 rue du Débarcadère à 92700 Colombes, ont conclu le 02/09/2026 un avenant portant prorogation à titre de régularisation et de manière rétroactive, pour une durée de dix (10) ans, à compter du 1er janvier 2026, soit jusqu'au 31 décembre 2035 du contrat d'occupation rép. n° 4314 relatif à la mise à disposition de la société FRAIKIN FRANCE d'un terrain d'une superficie de 10 182 m² situé 20 rue de Cherbourg à Strasbourg dédié à l'exercice d'une activité de location de véhicules utilitaires et industriels.

Le Port autonome a réalisé des mesures de publicité relative à la mise à disposition du terrain par une publication pendant six semaines sur le site internet du Port autonome du 14 avril au 17 juillet 2025, cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société FRAIKIN FRANCE, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.